

RECOMMANDE

SERVICE DE L'HYGIENE

NYANZA RU

n° 1125 / Z-2-b

Nyanza RU le 24 Décembre 1951.

Objet :

Convocations de malades
maladies transmissibles.



Monsieur l'Administrateur Chef du Territoire,

j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci joint des convocations de malades que je vous serais obligé de faire parvenir aux intéressés.

Ces convocations sont ~~chassées~~ par Colline et sous chefferie. Ces malades doivent se présenter à l'Hopital de Nyanza RU à la date du 9 Janvier 1952. Faute d'obtempérer à cette convocation ils seront poursuivis pour infraction contre l'ordonnance 74/Hyg. du 10 Octobre 1931.

Le Médecin du Gouvernement à Nyanza RU
Dr. S.C. BEAUDET.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "BeauDET". To the left of the signature is a small, simple scribble or mark.

A Monsieur l'Administrateur Territorial Chef du Territoire à ASTRIDA.